

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 janvier 2016 à 20 heures sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire

Madame SIMON étant absente a donné pouvoir à Monsieur PINIER.

Madame DUBREUIL est désignée secrétaire de séance.

Les décisions prises lors de la séance du 20/01/2016 et les informations données sont les suivantes.

REDEVANCE GRDF

Le décret n°2015-334 du 25/03/2015 permet de fixer par délibération les redevances pour l'occupation provisoire du domaine public communal pour les chantiers de travaux sur des ouvrages du réseau de transport d'électricité et sur des ouvrages des réseaux de transport de gaz et des réseaux de distribution publics de gaz.

Avis favorable du conseil.

CONVENTION MICRO-CREDIT

Monsieur le Maire explique qu'une convention avec l'association « Initiative Indre » avait été signée en 2013 pour une durée de 3 ans.

Cette convention arrivant à échéance, il convient de se repositionner sur un nouveau partenariat.

Avis favorable du conseil pour une convention de 3 ans, engageant le budget CCAS sur un paiement de 300 € par an.

RAR 31/12/2015

Présentation des Restes à Réaliser et des Restes à Recevoir au 31/12/2015.

- Total des dépenses : 39.140,68 €
- Total des recettes : 27.849,32 €

ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de faire des économies d'énergie et financières, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal leur avis sur la nécessité de laisser l'éclairage public allumé toute la nuit

Après discussion, il est décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit, à savoir de minuit à 6 H. du matin sauf au carrefour à feux et autour de la salle des fêtes lorsque cela est nécessaire (lors de manifestations ou de locations).

LOGEMENT COMMUNAL – 4 TER PLACE SAINT-PIERRE

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière réunion du conseil, il avait fait lecture du courrier de Mlle JOURDAN qui faisait part de son départ du logement qu'elle occupe.

Le conseil est informé des candidatures pour la reprise du bail.

Monsieur GAYRAUD sort et ne participe pas au vote, sa fille ayant déposé un dossier.

A la majorité avec 11 voix pour, la demande de Mlle GAYRAUD est acceptée.

SUBVENTIONS FAR 2016

Il avait été décidé la réalisation de travaux sur le réseau pluvial à Sanguilles. Sur ce type de travaux, une subvention FAR au titre de l'année 2016 pourrait être demandée.

Avis favorable du conseil.

L'auto-laveuse de la salle omnisports qui date de la création de la salle est en mauvais état. Monsieur le Maire propose de la remplacer et de demander une subvention FAR pour cette acquisition.

Avis favorable du conseil.

AIDE POUR UN VOYAGE SCOLAIRE POUR UNE HABITANTE

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu d'une habitante de la commune qui sollicite une aide financière pour envoyer sa fille en voyage scolaire.

Après avoir pris connaissance de la demande et du courrier, et après discussion, le conseil décide de ne pas donner une suite favorable à la requête.

CONTRAT LOCAL DE SANTE

Le contrat local de santé de Châteauroux doit s'étendre au territoire de l'agglomération.

Pour pouvoir définir les thématiques et les actions prioritaires à décliner dans ce contrat, il a été décidé d'interroger les habitants, par le biais d'un questionnaire, diffusé par les communes et les différents acteurs intéressés.

Il sera possible d'y répondre sur un support papier ou de le remplir en ligne.

L'enquête débutera courant janvier et se clôturera le 26/02/2016.

ERDF

Monsieur le Maire a rencontré en début de semaine, Mme FOURNIER d'ERDF.

ERDF propose de sensibiliser les enfants des écoles à partir du CE1 sur les risques liés à l'électricité.

Il est proposé de donner un avis favorable à cette démarche.

Les modalités liées à cette possible activité vont en être fixées lors de la réunion de la commission de l'école qui se tiendra la semaine 4 (la date sera arrêtée en fin de semaine).

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur PASCAUD suite à la discussion du conseil et à l'arrêté pris par Monsieur le Maire concernant les chenilles processionnaires, a contacté Indre Nature.

Il est décidé de repérer les habitants concernés et de leur faire un courrier personnel afin de les sensibiliser et de les obliger à détruire les cocons présents sur leur propriété.

- Madame DUBREUIL explique que depuis quelques semaines, elle a remarqué de mauvaises odeurs vers la station d'épuration. Monsieur le Maire va se rapprocher de M. RAVEAU de Châteauroux Métropole à ce sujet.
- Monsieur MARTINEZ indique qu'une directive du ministère de l'intérieur est parue pour sensibiliser les gens sur les gestes de secours suite aux attentats de novembre dernier.

Une formation payante de 2 H. peut être proposée par l'UNASS. Monsieur le Maire est d'accord pour proposer aux agents de la commune intéressés cette formation qui sera à la charge de la commune mais sur le temps de travail du personnel.

N'ayant plus de questions, la séance est levée à 21H30.